

CHAPITRE V.—STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL*

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. EXPOSÉ SOMMAIRE.....	177	SECTION 5. MARIAGES ET DIVORCES.....	210
SECTION 2. NAISSANCES.....	182	Sous-section 1. Mariages.....	210
SECTION 3. DÉCÈS.....	191	Sous-section 2. Dissolutions de mariages (divorces).....	213
Sous-section 1. Mortalité générale....	191	SECTION 6. YUKON ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.....	214
Sous-section 2. Mortalité infantile....	200	SECTION 7. TABLES CANADIENNES DE SURVIE.....	215
Sous-section 3. Mortalité puerpérale...	205	SECTION 8. MALADIES TRANSMISSIBLES.....	217
SECTION 4. ACCROISSEMENT NATUREL....	207		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

L'histoire de la réunion de la statistique de l'état civil au Canada est consignée aux pages 195-198 de l'*Annuaire* de 1948-1949. Le présent chapitre brosse, dans ses grandes lignes, un tableau des principales tendances de la statistique de l'état civil au Canada au cours des 30 dernières années, fait la comparaison entre les principaux taux canadiens et ceux des autres pays et fournit des données de base au profane et à celui qui s'intéresse à la démographie, à la santé publique, à la sociologie et à d'autres domaines connexes. Des données détaillées paraissent dans les rapports réguliers (annuels et trimestriels) du Bureau fédéral de la statistique, particulièrement *Statistique de l'état civil* (rapport provisoire) et *Statistique de l'état civil du Canada*. On peut aussi obtenir, sur demande, certains autres renseignements inédits.

Les naissances et les décès sont classés selon le domicile (dans le premier cas, selon le domicile de la mère), et les mariages, d'après l'endroit où ils ont lieu.

Section 1.—Exposé sommaire

Le tableau I résume les principales statistiques de l'état civil des provinces du Canada depuis 1921, année où a commencé l'établissement de la statistique nationale.

En comparant la natalité, la mortalité et la nuptialité des provinces, il importe de ne pas oublier qu'une partie des différences relevées peuvent tenir aux différences de la répartition de leur population selon le sexe et l'âge. De même, les fluctuations des taux peuvent résulter en partie de celles de cette répartition. Cela vaut aussi pour les comparaisons de la natalité, de la mortalité et de la nuptialité à l'échelon international.

* Revu à la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la Statistique.